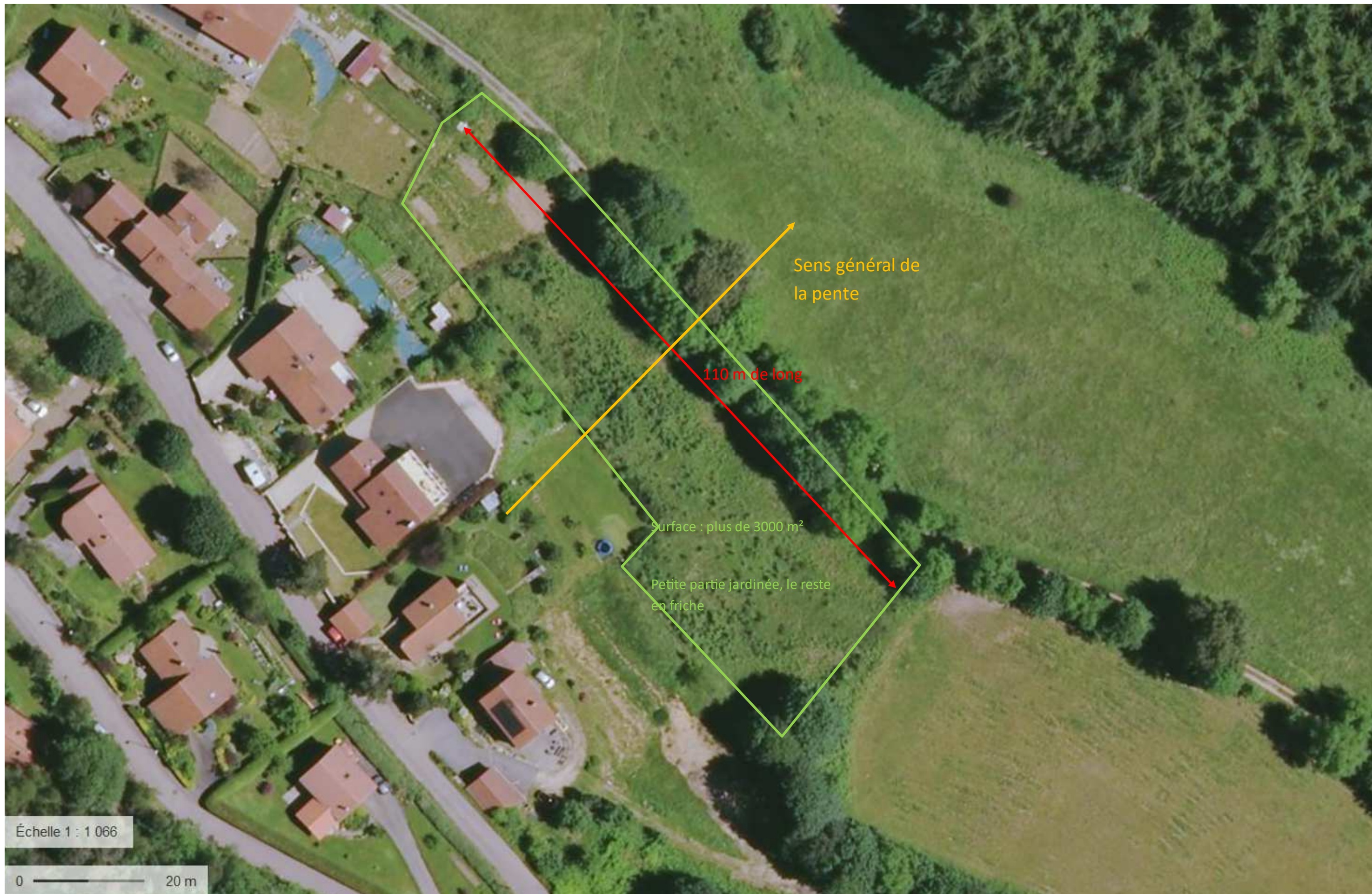




Jardins familiaux  
chemin du Biez



Sens général de la pente

110 m de long

Surface : plus de 3000 m<sup>2</sup>

Petite partie jardinée, le reste en friche

Échelle 1 : 1 066

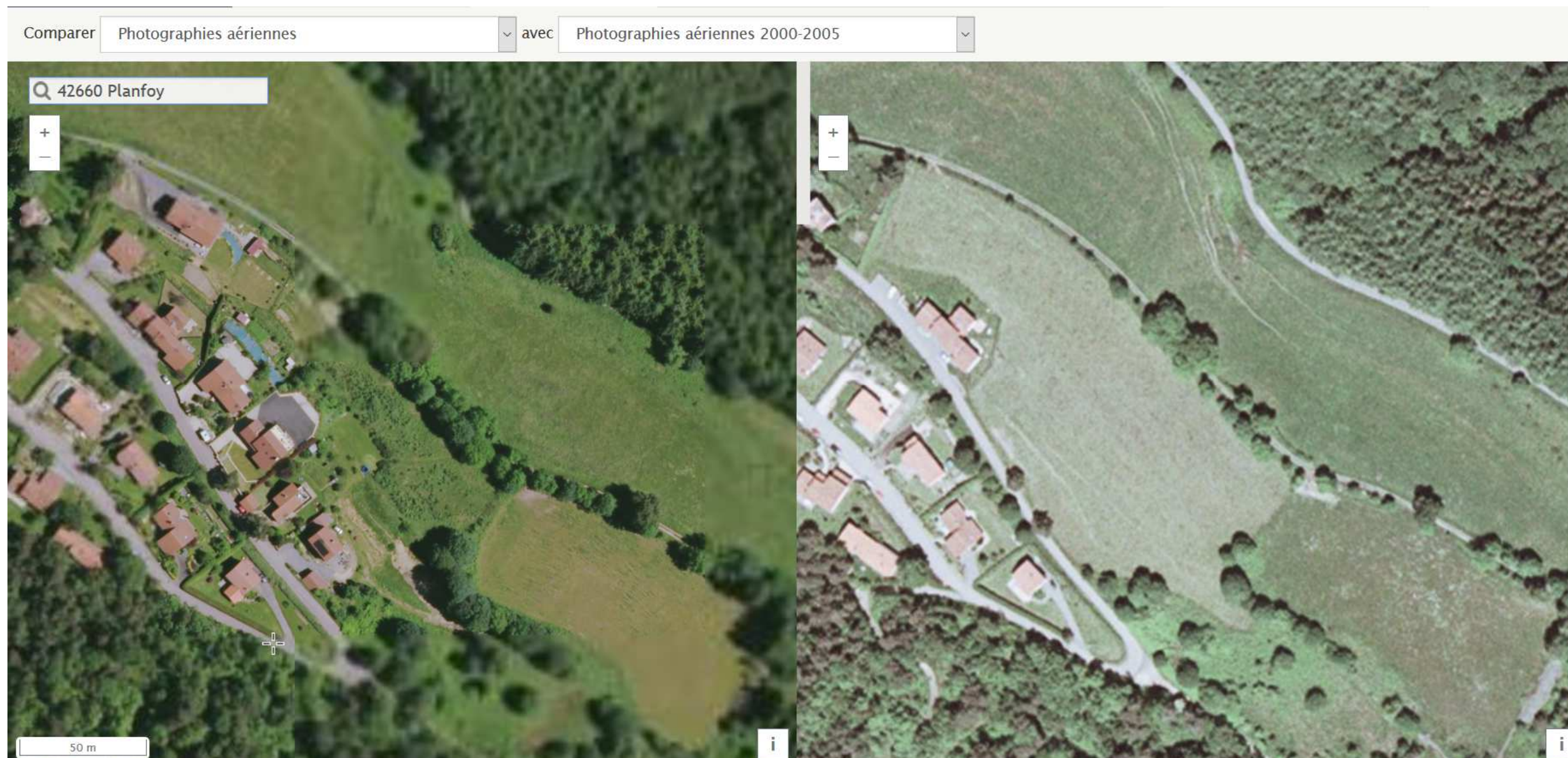
0 20 m

Photo ancienne trouvée via Géoportail du village de IPanfoy.

On voit que la parcelle est constituée, soit d'une pâture, soit d'un champ cultivé. Le noir et blanc ne permet pas de distinguer. La parcelle est, en tout cas exploitée pour l'élevage ou les cultures.

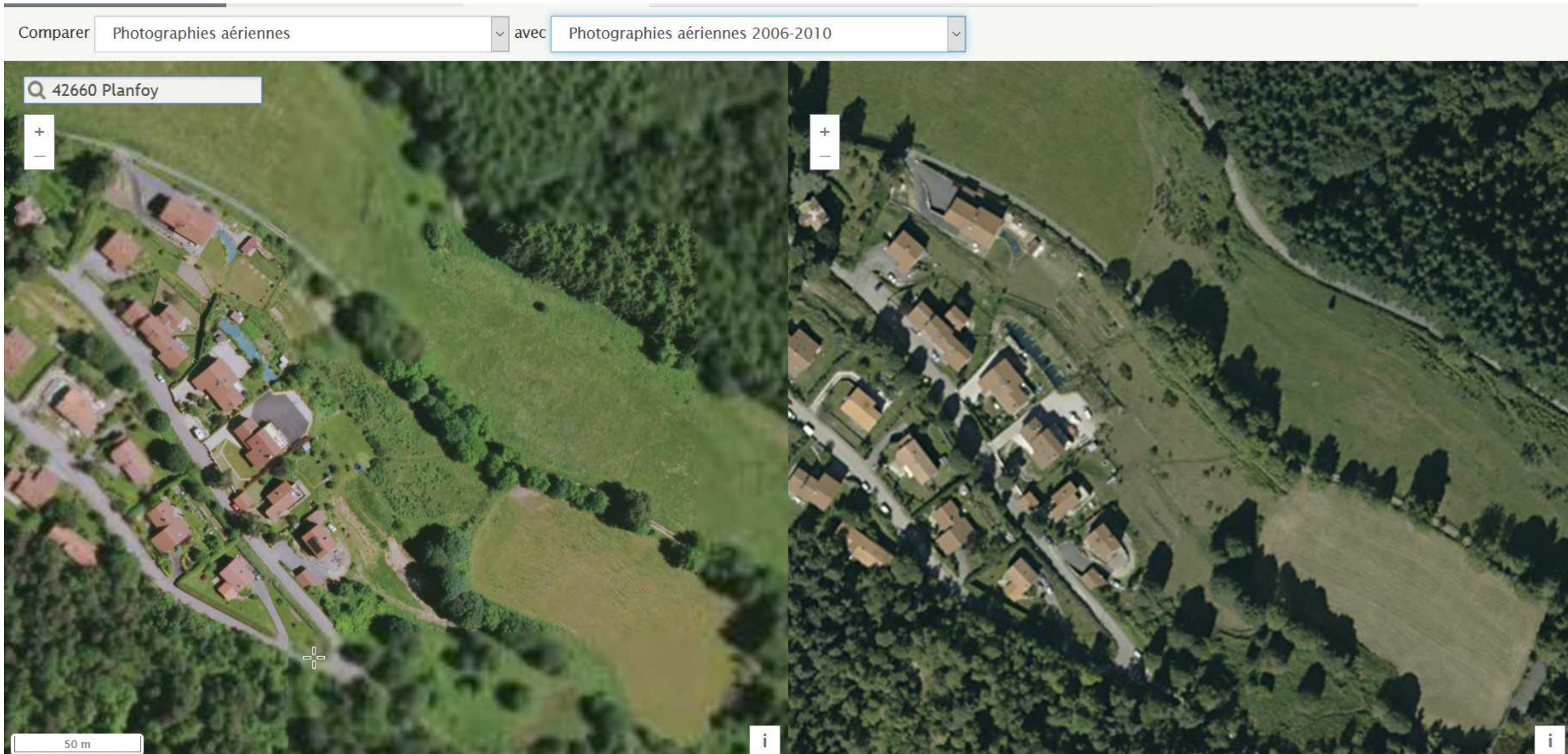


Comparaison entre le site actuel et la photo aérienne datant de la période 2000-2005: On voit que la parcelle est toujours dans la même configuration que la photo ancienne et est cultivée, ou fauchée. Le site était donc encore en exploitation agricole il y a une quinzaine d'année.

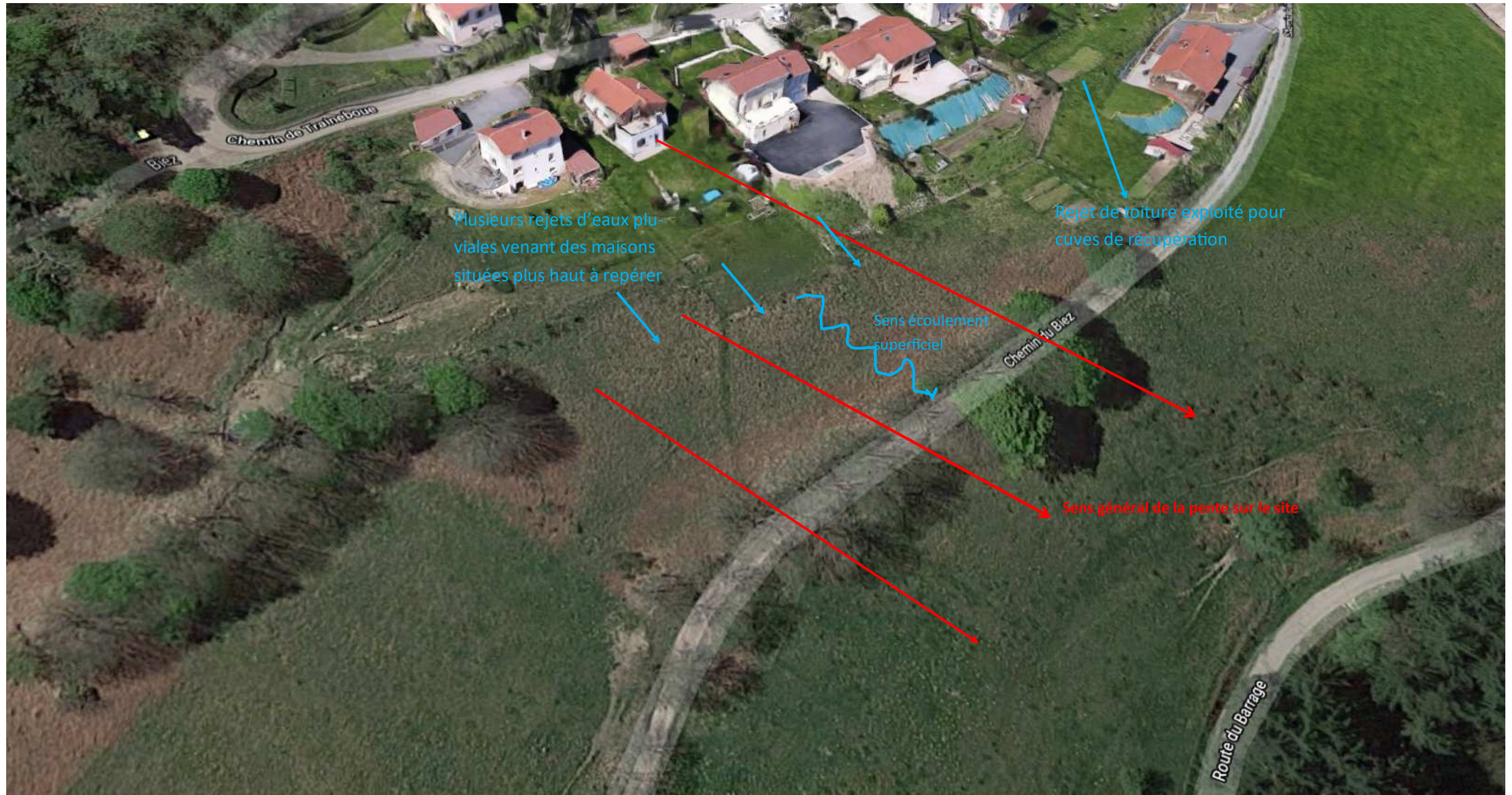


Comparaison entre le site actuel et la photo aérienne datant de la période 2006-2010: On voit que la parcelle est maintenant coupée en 2 et qu'un lotissement a pris place sur une partie du site. Des parcelles jardinées semblent visibles (essai de jardins familiaux?) et il semble qu'une partie du site ait fait l'objet d'une fauche (on dirait que ce sont des ballots qu'on observe sur la photo)

Lors des premiers travaux de jardinage, nous avons rencontré un sol sableux, exempt de pierres, bien drainé et assez profond avec un travail du sol facile. Ceci est la conséquence du fait que ce terrain a été exploité durant de nombreuses années et décennies.



Sens général de la pente (flèches rouges) et identification des écoulements de surface



Parcelle exposée Nord-Est.

Bonne exposition au soleil matin surtout et mi-journée Exposition hivernale moins favorable ainsi qu'au tout début du printemps, mais l'exposition vers le Nord est un avantage par rapport aux canicules récurrentes que nous risquons de connaître l'avenir.

Globalement très bonne durée d'ensoleillement sur toute la parcelle sauf sur la partie directement adjacente à la haie Nord plutôt mi-ombre une bonne partie de la journée.

Parcelle bien protégée des vents froids du Nord hivernaux.

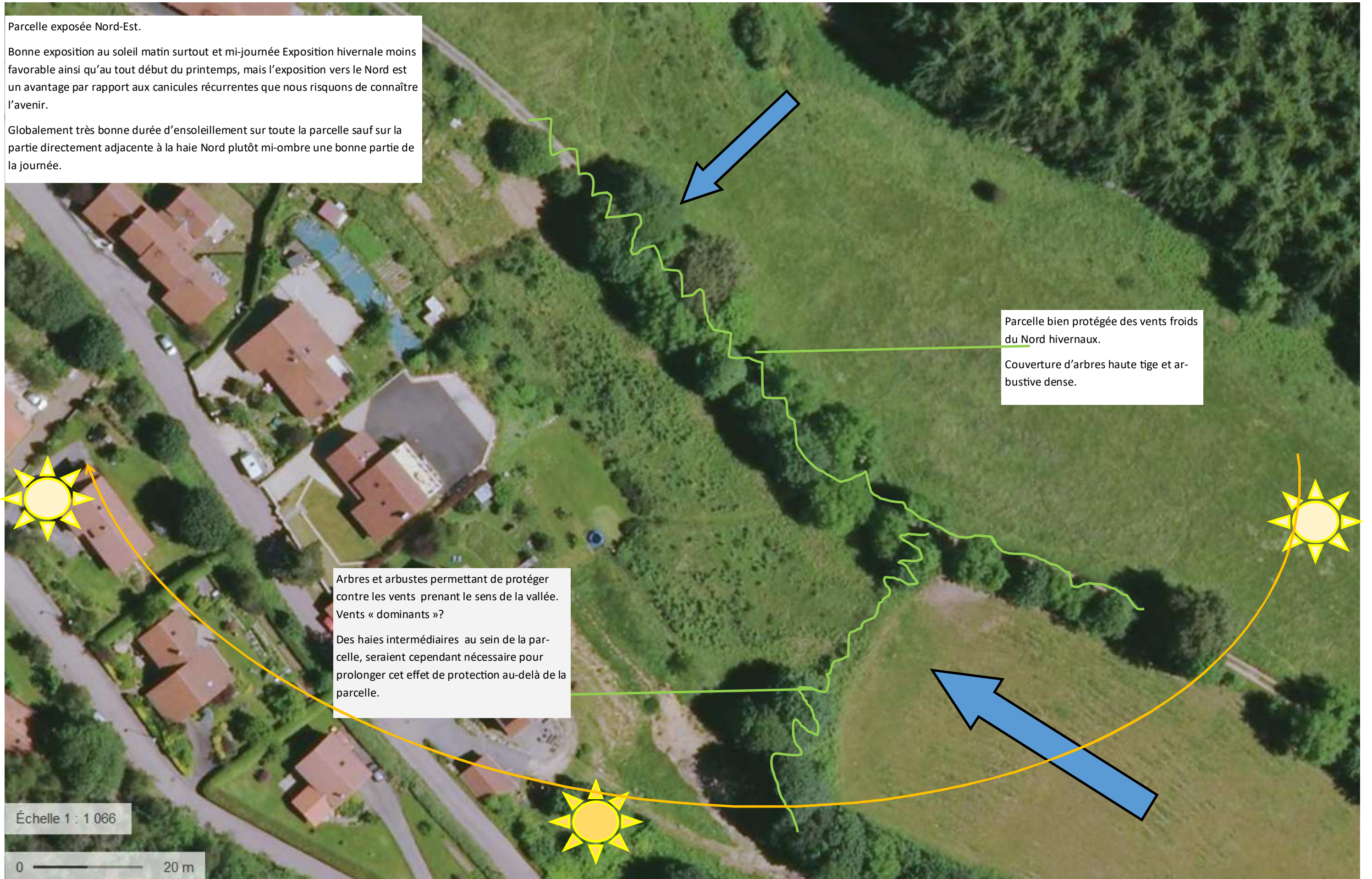
Couverture d'arbres haute tige et arbustive dense.

Arbres et arbustes permettant de protéger contre les vents prenant le sens de la vallée. Vents « dominants »?

Des haies intermédiaires au sein de la parcelle, seraient cependant nécessaire pour prolonger cet effet de protection au-delà de la parcelle.

Échelle 1 : 1 066

0 ——— 20 m



Accès piéton principal à réaménager, car trop abrupt et escalier glissant en temps de pluie

Cheminements piéton, entre les 2 entrées piétonnes suffisamment large à créer. Cheminement courbe à déterminer selon les aménagements à réaliser

Accès piéton existant en bout de parcelle. Pente plus douce que l'accès principal

Si nécessité un jour d'amener des engins (minipelle, déchargement de benne, etc..) le seul accès carrossable semble être via le champs voisin

Échelle 1 : 1 066

0 ——— 20 m